

FILIÈRE COIFFURE



Le **COIFFEUR** est un professionnel qualifié qui a le sens du relationnel, de l'observation et de la créativité. Styliste, visagiste, le coiffeur conseille la clientèle pour les services proposés en tenant compte de ses envies et de sa personnalité.

Le coiffeur est un spécialiste des soins capillaires et de l'hygiène de la chevelure : soins, shampooing, coupes, coiffages, brushing, permanentes, couleurs....

Le coiffeur propose des soins destinés à sa clientèle masculine (rasage, taille de la barbe et de la moustache). Il peut également vendre des produits de soins.

Aimable et disponible, il instaure avec la clientèle, une relation de confiance pour la fidéliser. En professionnel de la mode, il doit se tenir informé des tendances et ne pas hésiter à innover.

Les formations accessibles au CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Morbihan

FORMATION	PRE-REQUIS	DUREE	Nombre de semaines de cours au CFA	
			EN 1 AN	EN 2 ANS
CAP COIFFURE	/	2 ANS OU 1 AN SELON PROFIL	12 semaines	24 semaines
MC COIFFURE COUPE COULEUR	Etre titulaire du CAP Coiffure	1 AN	12 semaines	/
BP COIFFURE	Etre titulaire du CAP Coiffure	2 ANS	/	26 semaines
BM COIFFURE	Etre titulaire du BP Coiffure	PAR MODULES (durée variable selon la nature du contrat)	1 à 2 journées par semaine	

CAP COIFFURE



OBJECTIFS :

Le titulaire d'un CAP Coiffure acquiert les bases nécessaires à la réalisation des coupes, mises en forme, coiffages
Il est capable de réaliser des permanentes et des colorations
Il accueille la clientèle, la conseille sur les produits de vente et les services

PRÉREQUIS :

Accès sans prérequis

PUBLIC :

Candidat ayant achevé le cycle secondaire ou ayant au minimum 16 ans

MODALITÉS D'ACCÈS :

Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

DURÉE :

- Parcours classique en 2 ans
- Parcours en 1 an (en fonction du profil)

VALIDATION :

CAP Coiffure (Éducation Nationale - Niveau V)

INTERVENANTS :

Professeurs du CFA

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Epreuves en Contrôle en Cours de Formation (CCF)
Livret d'apprentissage
Visite en entreprise
Séances de tutorat (Accompagnement individualisé)
Bulletins semestriels avec avis de l'équipe pédagogique

MODALITÉS D'ORGANISATION :

Par année de formation :

- 12 semaines de cours théoriques et pratiques au CFA de la Chambre de Métiers et d'Artisanat
- 35h heures de cours par semaine
- 40 semaines de période d'application en entreprise (dont 5 semaines de congés payés)

CONTENU DE LA FORMATION :

- **Enseignements Généraux (384 h) :**
Français, Histoire Géographie, Mathématiques, sciences physiques, EPS, Prévention santé environnement
- **Enseignements techniques et professionnels (432h) :**
Pratique professionnelle, Technologie, Arts Appliqués, Communication
- **Tutorat (24h)**

MOYENS TECHNIQUES :

Salons pédagogiques pour les pratiques professionnelles
Salles de cours
Salles de cours équipées en moyens numériques
Centre de Ressources multimédias
Interventions de partenaires professionnels

EMPLOI :

Le titulaire d'un CAP Coiffure peut exercer dans un salon ou en qualité de coiffeur à domicile

Référentiel national accessible sur : www.educsol.fr